



Internet en accès public

Charte définissant les conditions d'utilisation d'Internet à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz

L'objectif premier est l'utilisation d'Internet à des fins pédagogiques, de formation et d'information.

L'accès au réseau est autorisé aux personnes ayant lu le code de conduite et acceptant de le respecter.

Il est gratuit pour les lecteurs actifs de la bibliothèque. Le tarif pour les internautes non-inscrits à la bibliothèque est de 2.- Fr. la demi-heure.

Pour les enfants de moins de 16 ans, la signature d'un représentant légal est nécessaire.

Il est possible de réserver une plage horaire à l'avance (temps minimum : une demi-heure). Si le poste Internet n'est pas réservé, il est naturellement accessible à tout moment durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. En cas d'affluence, les bibliothécaires se réservent le droit de limiter le temps d'utilisation à une demi-heure.

Dans la mesure de leur disponibilité, les bibliothécaires proposent une information ciblée favorisant la recherche sur Internet

Code de conduite

1. L'accès à Internet est un privilège et non un droit. A ce titre, tout utilisateur ne respectant pas le présent code de conduite pourra se voir retirer l'accès au réseau depuis le site de la bibliothèque.
2. Aucun accès à Internet n'est autorisé sans la présence d'une bibliothécaire dans la salle.
3. Internet est utilisé à des fins éducatives et informatives. Le « chat » n'est pas autorisé.
4. La recherche délibérée de contenus érotiques, pornographiques ou incitant à la haine raciale n'est pas autorisée dans le cadre de la bibliothèque.



-
5. La divulgation sur le réseau d'informations privées telles que adresse, numéro de téléphone, numéro de carte de crédit, adresse e-mail est déconseillée.
 6. La reproduction de textes et d'images tirées d'Internet est soumise au droit d'auteur.
 7. La mention des sites Internet sur lesquels des informations ont été trouvées est indispensable. Cette règle est valable en particulier lors de l'utilisation de données dans le cadre d'un travail écrit ou d'un exposé.

Remarque importante : les informations trouvées sur le réseau ne sont pas toujours fiables : n'importe qui peut y publier n'importe quoi. La seule manière de s'assurer de la pertinence d'une information est d'effectuer des recoupements de sources différentes.

Pour les mineurs :

✂.....

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales et autorise mon fils/ma fille..... à utiliser la station Internet accessible à la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz.

Lieu et date :

Signature du représentant légal :

